

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 66 (1930)
Heft: 7

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ÉDUCATEUR

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

SOMMAIRE : A. ROCHAT : *Les examens à l'école primaire.* — FRANÇOIS TISSOT : *Les souvenirs et l'enseignement de la composition.* — P. M. BEZENÇON : *Le cinéma au service de l'école.* — CORRESPONDANCE : S. CORNUZ : *A propos des classes B. ; programme et examens.* — INFORMATIONS : *Cours normal d'enseignement antialcoolique.* — *Un privilège ?* — PARTIE PRATIQUE : H. JEANRENAUD : *L'étude de l'accord des participes passés.* — M^{me} M. TEILLAUD : *Géographie : le sol.* — LES LIVRES.

LES EXAMENS A L'ÉCOLE PRIMAIRE¹

Une brochure² publiée quatre ans après celle de M. Malche expose le point de vue des « réformistes ».

Le simple fait que, dans ce camp, l'on cherche à « améliorer » les examens prouve qu'on ne les y considère pas comme « tabou ». Les « abolitionnistes » y verront sinon une justification de leur thèse, du moins un encouragement à persévérer : « Les inconvénients nombreux et patents des examens, diront-ils, comparés à leurs tout petits avantages — s'il en est — exigent leur prompte et définitive suppression. »

Cela prouve une fois de plus qu'en fait d'opinion sur ce sujet, l'unanimité est aussi difficile à obtenir qu'en matière ecclésiastique.

Chez M. Savary, l'éducateur expérimenté, le pédagogue averti dont l'action novatrice a valu d'incontestables progrès à l'enseignement primaire vaudois, cède souvent le pas à M. le chef de service sur lequel pèse, nous le savons, une lourde responsabilité. Aussi comprenons-nous la phrase par laquelle il termine sa brève introduction :

« En pédagogie, plus encore qu'en politique, ne révolutionnons rien, évoluons et améliorons sans relâche ; une révolution cause trop de ruines et quand on travaille avec l'enfant et pour l'enfant, la plus grande prudence est de rigueur : quand le mal est fait, il est irréparable. »

Dans une *partie historique*, l'auteur constate :

1. « Depuis la plus haute antiquité tous les pays qui ont organisé des écoles ont institué des examens. »

¹ Voir *Educateur*, Nos 2 et 6.

² Ernest Savary : *Les examens dans les écoles primaires.* Chez Payot.

Et, cependant, il ne paraît pas que les Juifs — dont on connaît la puissance dans les domaines les plus divers — en aient jamais eu.

2. Les plus grands éducateurs « Rabelais, Montaigne, Locke, Rousseau, ne s'en sont pas préoccupés », cependant que les Jésuites en ont fait l'abus que l'on sait.

En résumé :

« Dès que l'enseignement apparaît dans l'humanité sous une forme organisée, les examens apparaissent aussi. Ils ont, dès l'abord, deux caractères principaux que nous tenterons de déterminer brièvement : d'une part, fonction de contrôle, de sélection ; d'autre part, fonction de stimulant au travail. La première de ces fonctions a paru si importante à certains sociologues qu'ils ont considéré l'examen comme un des cribles par où se fait aujourd'hui la sélection sociale. »

Est-ce un argument suffisant pour nous engager à le conserver ?

Mais il y a les buts de l'examen : peut-être leur excellence va-t-elle nous convaincre ?

« L'examen est, tout d'abord, *une sanction* au travail accompli pendant l'année scolaire.... Un but éloigné n'a aucune action sur l'enfant. *Il tient à ce qu'on reconnaisse immédiatement son effort...* » (Alors pourquoi attendre pour cela la fin de l'année scolaire ?)

« L'examen doit être un contrôle, contrôle du travail de l'élève et de celui du maître. »

N'est-ce pas Paul Lacombe¹ qui, il y a trente ans, définissait ainsi la dictée : « L'occasion donnée à l'enfant de commettre des fautes ? »

Reprenant son texte ne pourrait-on pas définir l'examen : l'occasion donnée à l'élève de trahir le travail de son maître ? L'examen est un puissant *moyen d'émulation*.... Il a l'avantage d'offrir à l'élève *un but* suffisamment rapproché de lui pour qu'il ne croie pas vain tout le labeur qu'il accomplit pour l'atteindre. » Mais, si l'examen est un but, une fois passé, la bienfaisante *mémoire de l'oubli* interviendra à son tour !

« L'examen facilite *le classement, la promotion* des élèves. »

Il l'entrave parfois : n'a-t-on pas vu des cancre intelligents préparer à la dernière minute quelques bribes d'examens sur lesquelles ils ont la chance d'être interrogés et « surclasser » des camarades sérieux, au savoir certain, mais timides, parfois ?

¹ Paul Lacombe : Esquisse d'un enseignement basé sur la psychologie de l'enfant.

« L'examen nécessite une *revision* des matières enseignées. »

— Bien ! Et plus loin :

« Les examens sont l'occasion de revisions qui sont excellentes, si elles sont faites d'une manière intelligente. Malheureusement, ce n'est pas toujours le cas. On se borne trop à un ressassage ennuyeux, à une répétition textuelle des leçons apprises, à une mémorisation ridicule des manuels. C'est ce gavage périodique qui fournit un des arguments les plus sérieux à ceux qui réclament la suppression des épreuves annuelles. Il faut reconnaître que l'examen oral tel qu'il a été souvent compris a poussé les maîtres dans la fausse voie des revisions machinales pour obtenir des résultats sur lesquels ils pensaient être jugés. »

Peut-être pourrait-on ajouter à ces judicieuses réflexions que plus les experts sont incompetents, quoique bien intentionnés, plus ils s'en tiennent à la lettre. Le manuel en mains, ils jaugent avec un sérieux imperturbable de splendides mémoires qui débitent tout ce qu'on veut sans y prendre garde, à la manière des disques de gramophones ; mais, vienne un futur individualiste qui cherche dans son propre fonds les mots nécessaires à l'expression de ce qu'il a acquis, le heurt se produit : la machine gagne sur l'homme et les notes sont à contre-sens.

« L'examen est un *régulateur* des études. Il oblige à un équilibre de toutes les disciplines, indépendamment des préférences du maître. Il stimule l'effort de tous et habitue l'enfant à vaincre sa timidité naturelle,.... ce qui ne peut être que favorable à la formation de sa personnalité. »

« Supprimer l'examen, n'est-ce point, pour une part, manquer à notre devoir de préparer l'enfant aux âpres luttes de la vie ? Il aura, au cours de son existence, à résoudre bien des problèmes, à faire face à des situations difficiles, à subir, en un mot, des épreuves inévitables autrement plus pénibles que celles qui lui auront été infligées, dans les classes pendant sa jeunesse. »

Voilà aussi des arguments à méditer ; mais suivons M. Savary jusqu'à la fin de son étude.

Dans le troisième chapitre, il examine ce que sont les examens en Suisse romande : inutile de s'y arrêter. Le chapitre quatrième est consacré aux critiques faites à l'examen : analyse des études de la S. P. V. et de la S. P. N., des travaux de certains pédagogues, particulièrement de ceux de M. Malche — que nous avons vu — et de M. Ferrière.

Celui-ci, dans *Transformons l'école*, reconnaît que les examens

en leur forme actuelle, donnent lieu à des abus. Mais il n'en propose pas la suppression.

« L'examen, déclare-t-il (nous citons d'après M. Savary), sera utile lorsqu'il aura été rendu plus vivant, moins encyclopédique, moins exclusivement tourné vers l'érudition livresque, faisant appel au raisonnement plus qu'à la mémoire, et dépouillé de son importance exagérée. Il est utile comme révision des matières étudiées avec vue d'ensemble sur le champ parcouru. Il est nécessaire comme stimulant à l'utilisation intelligente des données. Si l'examen avait lieu en présence des parents, et des autres élèves de l'école réunis, il serait l'occasion d'exercer la maîtrise de soi et d'être quelqu'un. »

Le chapitre cinquième est consacré à une enquête faite auprès des Commissions scolaires vaudoises. Certaines déclarations de quelques-unes d'entre elles nous conduiraient à discuter d'autre chose que d'examens : passons. »

L'enquête neuchâteloise qui fait l'objet du chapitre septième, est surtout consacrée au certificat d'études, lequel est supprimé.

Enfin, faisant œuvre de constructeur, M. Savary examine en un septième chapitre, comment l'examen doit être organisé :

1. « Il importe en premier lieu que les examens soient placés sous la direction de personnalités capables, aimant l'enfant et l'école, connaissant les difficultés que doit surmonter l'éducateur, s'intéressant aux méthodes d'enseignement et aux progrès réalisés par la pédagogie moderne... »

2. Les examens annuels doivent être dirigés avec une grande bienveillance.

3. On consacrera à ces épreuves un temps suffisant.

4. Les examens écrits sont les plus importants et ce sont ceux-là qu'il faut préparer avec le plus de soin.

5. Les examens oraux sont individuels ou collectifs.

Suivent quelques recommandations générales.

Ainsi, tandis que M. Malche conclut par d'excellents arguments à la suppression des examens, M. Savary conclut à leur maintien par des arguments non moins excellents. L'un traite la question au point de vue général ; l'autre au point de vue particulier. L'un et l'autre tirent leurs conclusions de faits vécus ; mais, tandis que M. Malche envisage le problème en lui-même et par lui-même, si l'on peut dire, M. Savary s'attache aux contingences. L'un est peut-être plus théoricien, l'autre plus praticien ! Surtout ils sont placés dans des conditions diverses et c'est là que gît, croyons-nous, leur différence d'appréciation.

Relevons, pour terminer, une phrase de M. Savary :

« Il serait intéressant, une fois tous les cinq ou dix ans, que les mêmes épreuves soient imposées dans toute la Suisse romande, aux enfants du même âge¹. On réunirait sans aucun doute une moisson d'observations utiles. »

Et ceci nous conduit à examiner l'opinion des partisans des tests. — Ce sera pour un prochain numéro. A. ROCHAT.

LES SOUVENIRS ET L'ENSEIGNEMENT DE LA COMPOSITION

Le problème de l'enseignement de la langue maternelle m'apparaît chaque jour davantage comme le problème principal de l'école primaire. En le prenant à chaque rentrée des classes d'une façon différente, la conviction m'est venue que la rédaction quotidienne est par excellence l'exercice le plus naturel et le plus profitable, toutes les autres branches, grammaire, orthographe, conjugaison, analyse, étude du vocabulaire n'étant que préparations utiles. Le but est l'étude des moyens d'expressions servant aux rapports sociaux : le besoin d'exprimer ses sensations, ses jugements, ses idées est tel que l'on ne s'arrête pas à rechercher la forme correcte et admise, on emploie la première qui se présente à l'esprit. On fait des fautes, on ne s'y attarde pas : on s'est exprimé et cela seul importe, semble-t-il.

L'enseignement comme il est donné actuellement dans les écoles publiques de chez nous est surtout grammatical et orthographique. Mais à quoi peut bien servir toute cette théorie si l'on néglige d'étudier systématiquement les moyens d'expression et si l'on n'entraîne pas régulièrement les enfants à dire du premier jet de plus en plus parfaitement ce qu'ils ont à dire ?

La liberté dont nous jouissons quant à notre façon de concevoir notre enseignement a favorisé les recherches que j'ai tentées pour améliorer cet état de choses dans les classes que j'ai dirigées.

Une des premières solutions du problème de la rédaction quotidienne a été de faire rédiger des observations directes. L'*Educateur* a publié, en 1926, un rapport qui détaillait cette façon de faire. Cependant, cette méthode s'est montrée bientôt insuffisante.

Des exercices semblables répétés forment les élèves à la notation précise de ce qu'ils voient. Les rédactions collectives ou individuelles ne sauraient être très différentes, d'autant plus que les pantomimes à noter peuvent éventuellement se décomposer en éléments et se répéter jusqu'au moment où les élèves ont trouvé la forme convenable et les termes exacts. Ces notations conviennent à des débutants, aux très jeunes élèves et ont pour but d'habituer à des notations précises. Ce procédé a cependant de très gros inconvénients : le maître doit inventer chaque jour une nouvelle pantomime, une nouvelle scène, et une rédaction de faits successifs n'est, à tout prendre, qu'un procédé employé plutôt rarement dans le langage habituel.

¹ Age scolaire, cela va de soi.

Une autre solution est la rédaction de souvenirs déjà classés dans la mémoire.

Les souvenirs semblent s'être fixés en proportion de la dose d'émotion qu'ils contiennent.

L'élève Keller a vu maintes fois la voiture des pompiers arrêtée dans le quartier ; quand je lui demande de raconter une petite émotion, il voit la voiture arrêtée devant son domicile et ressent l'émotion qu'il a eue.

Une petite émotion. — « Une fois, en revenant de l'école, je vis l'auto des pompiers devant notre maison. Je montai quatre à quatre les escaliers ; en tremblant je demandai à ma grand'mère ce qui était arrivé, et elle me dit : « Il y a eu un feu de cheminée chez la concierge ». Et je me suis rassuré. »

Marcel Keller, 10 ans.

Le problème est donc de faire naître chez l'élève le désir de rédiger un de ses souvenirs, une observation antérieure. Ces souvenirs sont dans la mémoire prêts à être transcrits. Les éléments y sont classés, ordonnés et ne contiennent que l'essentiel caractéristique.

Si l'on demande à un enfant d'observer attentivement, en vue d'une rédaction future, une scène quelconque, il notera dans sa copie des éléments minutieux mais disparates et disproportionnés. Son esprit prévenu a tout mis sur le même plan et n'est pas assez critique pour élaguer avec discernement, il a emmagasiné des détails minuscules qu'il note avec application, mais pêle-mêle.

Mais si l'on fait appel à des souvenirs classés, petits événements de la vie quotidienne, incidents marquants ou drôles, émotions un peu vives, les récits contiendront des faits intéressants et des commentaires qui expliqueront pourquoi ce souvenir a été gardé de préférence à un autre du même genre perdu actuellement.

Le meilleur quart d'heure de mes vacances. — « Un après-midi que j'avais des lubies colériques, ma grand'mère me dit : « Si tu es gentil, je t'achète une carabine à air comprimé ». Je fis un saut de joie.

» Le lendemain, on alla au Grand-Passage. Ma grand'mère les trouva trop petites, alors on alla au Bazar du Perron et on choisit une carabine N° 2.

» A la maison, je dis à ma grand'mère : « Je la tiens, ma carabine ». Ma grand'mère en tirant cassa les deux vitres de la porte de la cuisine, et moi j'ai transpercé la puisette à eau. Ma grand'mère me dit : « C'est encore un » engin à tout casser, cette carabine ! »

Il semble donc qu'on pourrait, à l'exemple des livres de langue, qui proposent en appendice cent ou deux cents sujets à traiter, dresser une liste de souvenirs à raconter. Mais il faut se rendre compte que proposer un titre n'est rien, c'est faire naître le désir de le traiter qui est tout. Il est nécessaire et indispensable de préparer la venue du souvenir à la conscience. Les souvenirs dorment dans la mémoire, c'est la tâche du maître de les appeler. La leçon de composition est donc moins consacrée à la rédaction proprement dite qu'à la préparation du désir d'écrire.

J'avais proposé comme titre :

« Quelques minutes au sommet du..., ou au bord du..., ou au pied du... »

Au premier moment, personne n'a rien à dire, puis apparaissent dans les esprits quelques lambeaux d'images, puis une scène, et chacun revit enfin nettement un souvenir ancien.

Quelques minutes au Jungfrauoch. — « Aussitôt descendus du wagon, nous allons à l'hôtel où on nous sert une bonne tasse de lait chaud à chacun. Après nous sommes sortis sur la terrasse pour voir les montagnes. La vallée était dans une mer de brouillard. Mon papa me dit : « Il fait chaud ici, plus chaud qu'en bas ». Comme je ne savais pas que faire, il me dit encore : « Rentre dans la salle ». Et je m'amusai à repasser avec le doigt les dessins sculptés sur les meubles. »

Il m'est arrivé de faire récrire complètement une rédaction pour une raison quelconque, écriture peu lisible, orthographe négligée, et de comparer les deux versions du même fait.

Souvent elles sont presque identiques. Le pouvoir de correction des enfants semble assez limité ; ils échantonnent un mot contre un synonyme ; mais un élève de dix ans ne peut reprendre une proposition et lui donner seul une autre forme.

J'ai constaté que les souvenirs étaient, pour un âge donné, susceptibles de recevoir une forme qui ne changerait pas beaucoup d'une rédaction à une autre ; par contre cette forme est beaucoup plus pure quand le sujet à traiter avait été longuement préparé et sorti avec précaution et assistance de la mémoire. Livré à lui-même, en face d'un titre imposé, l'élève a beaucoup de peine à rédiger son souvenir ; il n'en note que des fragments sans intérêt et sans vie. Avant de lui demander une rédaction, il convient de l'amener à créer petit à petit dans sa pensée la forme qu'il donnera à son récit, afin que cette forme, qu'il sera peu capable de modifier, soit presque définitive et la meilleure qu'il soit capable de lui donner. Il convient donc de laisser l'élève raconter et corriger en racontant avant d'écrire.

On comprend combien il importe de savoir choisir le titre que l'on va proposer, et de faire préalablement des sondages au cours d'entretiens collectifs, afin de se rendre compte si le sujet que l'on va donner aura du succès et si le désir d'écrire deviendra assez vif pour que les rédactions soient bonnes d'emblée.

Si je donne *le meilleur quart d'heure de mes vacances*, je sais qu'il existe un tel quart d'heure dans toutes les mémoires, mais ce n'est pas encore suffisant pour que les élèves soient capables de le transcrire. Il faut le préparer oralement. Après quelques minutes de réflexion silencieuse, les premiers récits viennent spontanément et montrent des possibilités à ceux qui cherchent encore leur souvenir. Les plus pressés écrivent déjà quand les derniers exposent leur souvenir. Il n'est pas indispensable de laisser l'élève raconter tout au long ; les quelques mots qu'il en dit, sa physionomie même indiquent assez qu'il est capable à ce moment de travailler seul. L'habitude se crée peu à peu et rend la recherche plus aisée et plus rapide.

On obtient ainsi des récits vivants et variés dont on pourrait transcrire plus d'un ici.

Voici une histoire d'animal :

Un bon coup de fusil. — « Un jour, quand j'étais à la campagne chez mon oncle, un paysan nous apporte une fouine fraîchement tuée. A la demande de tous, il nous raconta ce qui s'était passé : « Hier, je montais le pont de la grange, quand quelque chose me passa entre les jambes ; je vis malgré la vitesse à laquelle elle courait que c'était une fouine. Je regardai où elle allait. Elle se cacha dans un tas de gros cailloux. Ce matin, je chargeai mon fusil et j'allai la guetter. Furtivement elle sortit la tête ; au même instant le coup partit. Je ne l'avais pas manquée. Et maintenant je vous l'apporte pour vous la faire voir. » (Roger Baltera, 10 ans.)

FRANÇOIS TISSOT.

LE CINÉMA AU SERVICE DE L'ÉCOLE

Nos excellents confédérés bâlois viennent d'être dotés d'un film scolaire remarquable. Le Département de l'Instruction publique de Bâle invitait récemment quelques centaines de privilégiés à une « première » du film « Le rythme dans la nature et dans l'art », réalisé sous ses auspices, par Mme et M. K. et J. Pflüger, artistes-peintres à Bâle.

De nos jours l'art ne doit pas être réservé à un petit nombre d'élus seulement, mais ses principes fondamentaux doivent être accessibles à chacun. Les auteurs de ce film se sont efforcés d'ouvrir des horizons, de donner aux écoliers un aperçu intéressant sur le rythme et le parallélisme dans la nature et dans l'art.

Comme le rythme des sons est l'élément primordial en musique, le rythme des lignes est le principe fondamental du dessin. Qui dit rythme dit : mouvement, vie. Ce qu'on appelle rythme en art, c'est l'expression du mouvement, de la vie. Les auteurs se sont attachés à faire comprendre le rythme plutôt par l'image sur l'écran que par des mots qui déconcertent souvent. Le sens du rythme est généralement latent en nous, et, pour nous, la source de jouissances artistiques.

Par parallélisme, il faut comprendre ici la répétition des lignes et des formes qu'emploie l'artiste pour donner plus de puissance à son œuvre. Comme un mot répété s'impose dans une phrase, les lignes parallèles renforcent l'expression dans une œuvre d'art. Une allée de peupliers balancés par le vent, les vagues déferlant sur le rivage, des roseaux ondoyant sous la brise sont autant de visions qui nous rappellent le rythme dans la nature. L'artiste traduit ce rythme en images ; nous le retrouvons, ainsi que le parallélisme, aussi bien dans les sculptures et les gravures de l'âge de la pierre, que dans les œuvres d'art de la Renaissance et les tableaux de l'époque actuelle.

Le cinéma a permis aux réalisateurs de ce film de dégager d'un tableau les lignes principales et d'arriver à des analyses vraiment surprenantes : le sujet s'efface peu à peu et il ne reste sur l'écran que les traits essentiels, à leur tour les lignes constructives disparaissent lorsque le sujet réapparaît. L'apparition puis la disparition de ce schéma a pour but d'intéresser l'élève, de stimuler ses qualités d'observation dans la nature et dans l'art ; cela lui a permis de se

rendre compte des lignes directives d'une œuvre d'art. Chaque ligne a sa signification propre : la ligne oblique exprime le mouvement, les coureurs dans une course, par exemple : la ligne verticale donne l'idée de force, de puissance, de stabilité, pensons un instant à une forêt de sapins ou aux colonnes d'une cathédrale ; la ligne horizontale fait songer au calme, au repos, représentons-nous à cet effet un paysage où le ciel et un lac sont séparés par une ligne seulement l'horizon.

Les nombreuses visions de la nature, les tableaux des meilleurs maîtres, les démonstrations des auteurs du film étaient complétés de façon très heureuse par les danses rythmiques d'une gracieuse artiste, Mlle Rentsch.

L'initiative de Mme et M. Pflüger a rencontré l'accueil le plus favorable, tant auprès du public, qu'auprès de la presse. Voici ce qu'en pensent quelques journaux :

De la *Gazette de Lausanne* : « Mais on ne raconte pas un film, et qui n'a pas vu un bûcheron à l'œuvre, puis par comparaison et pour analyse le fameux bûcheron de Hodler, ne peut se rendre compte de nos deux artistes, ni le profit que peuvent en tirer l'élève et le public en général... Nous nous permettons d'attirer l'attention du Département vaudois de l'Instruction publique sur ce nouveau film scolaire, dont les textes sont écrits en un français irréprochable, ce qui ajoute encore à sa qualité. »

Des *Basler Nachrichten* : « ... C'est un chemin à suivre qui donnera certainement des résultats réjouissants, aussi bien à l'école que dans le domaine du film. »

De la *National Zeitung* : « ... Ce film éducatif est l'un des meilleurs présentés jusqu'ici. Cette œuvre remarquable est pleine de richesses et de trouvailles et il est à souhaiter qu'elle trouve une large publicité. »

Constatons encore que le film permet dans les analyses de tableaux, en faisant apparaître et disparaître les schémas constructifs, de laisser à l'élève une simple suggestion qui développera heureusement le sens artistique et la personnalité de l'enfant. Le pédagogue ne sera alors qu'un émulateur. En employant des diapositives au lieu du film on manquerait totalement ce but : tout d'abord en ce qui concerne les analyses de tableaux il serait impossible de faire disparaître peu à peu le schéma et, le rythme étant par définition une suite de mouvements, on ne saurait réaliser ces mouvements à l'aide de projections lumineuses.

Nous pensons que nos cantons romands auraient intérêt à faire passer ce film dans les écoles normales, cela faciliterait la tâche des instituteurs et institutrices de demain en leur ouvrant des horizons étendus pour l'enseignement du dessin. Les instituteurs et institutrices, de même que les élèves des classes primaires supérieures et des écoles secondaires en retireraient certainement un grand profit, cela leur ferait mieux comprendre les principes fondamentaux de l'art et développerait leur sens de l'observation : plus nous réaliserons les grandes lois de la nature, plus nos jouissances seront grandes dans le domaine de l'art.

Bâle, mars 1930.

P. Bn.

CORRESPONDANCE**A PROPOS DES CLASSES B.****Programme et examens**

La sélection des élèves vient de recevoir sa consécration dans notre canton¹ par un article de la loi primaire. Partout donc où le nombre des écoliers du même âge est suffisant, il est recommandé de séparer les normaux des faibles, afin de donner aux uns et aux autres l'enseignement qui correspond à leur degré de développement.

Ce principe étant admis officiellement, ne serait-il pas temps de revoir le programme des études, afin de décharger ces classes B dans lesquelles il est *impossible* de faire tout le travail prévu pour chaque année ? Nous pensons spécialement à l'arithmétique, où tout se tient, où chaque lacune a sa répercussion, et où, par exemple, au degré supérieur, il s'agit de rechercher avant tout les erreurs fondamentales concernant le système métrique et les quatre règles simples. Que de rameaux gourmands et stériles à éliminer dans le seul domaine des fractions ordinaires !

Et, puisque nous sommes à la veille des examens, que dire de ceux-ci dans ces mêmes classes B, des longs problèmes auxquels on ne comprend goutte, du fatras que les experts découvrent... ou ne découvrent pas à la correction ? Le simple bon sens demande que cette épreuve soit supprimée dans ces classes et remplacée par *des visites obligatoires d'inspecteurs* au cours de l'année scolaire.

Nous attendons avec intérêt les réflexions d'autres collègues sur le même sujet.

S. CORNUZ.

INFORMATIONS**COURS ROMAND D'ENSEIGNEMENT ANTI-ALCOOLIQUE**

L'an dernier, la Société suisse des maîtres abstinents organisait à Berne un cours théorique et pratique d'enseignement anti-alcoolique, cours qui remporta le succès le plus vif, puisqu'il groupa 300 participants environ. Il bénéficia en outre de l'appui officiel de plusieurs autorités cantonales qui s'y firent représenter et facilitèrent sa fréquentation en allouant des subsides aux participants. Cette réussite a engagé le Comité national à organiser cette année, en Suisse romande, un cours semblable qui, pour le canton de Vaud spécialement, viendra heureusement compléter le travail commencé dans les trois cours régionaux organisés par la section vaudoise (Yverdon, Oron, Echallens). Ce cours sera *gratuit* et aura lieu à Lausanne, les 9 et 10 mai prochain. Une demande a été adressée aux Départements de l'Instruction publique des cantons intéressés tendant à l'obtention de subsides aux participants et au cours lui-même.

Pour tous ceux qui se donnent la peine de juger sans parti pris, l'enseignement anti-alcoolique, sous une forme ou sous une autre, est une nécessité. Il est d'ailleurs prévu au programme d'études de la plupart, sinon de tous nos cantons romands, et, en 1926, les chefs des Départements de l'Instruction publi-

¹ Canton de Vaud

que romands prenaient à Genève une résolution demandant de l'intensifier. En effet, les ravages de l'alcoolisme ne sont pas un mythe, et l'on ne peut espérer d'amélioration certaine dans ce domaine que par une modification profonde des mœurs. Modification forcément lente, et qui sera l'aboutissement d'un long, patient et persévérant effort éducatif au sein de l'enfance. C'est à l'école en tout premier lieu qu'incombe le devoir de la mettre en garde contre les tristes conséquences de l'alcoolisme. Il s'agit de le faire avec tact, en connaissance de cause aussi, et pour cela de posséder une documentation suffisante. Cette documentation manque à beaucoup, et le cours dont vous trouverez ci-dessous le programme comblera certainement une partie de cette lacune. Venez donc nombreux à Lausanne en mai prochain, chers collègues romands ! Vous en retirerez un profit réel dont vous aurez à cœur de faire bénéficier vos élèves, et, par eux, le pays tout entier.

C. MERMOUD.

LAUSANNE **Aula de l'Ecole normale** **PLACE DE L'OURS**
les vendredi et samedi 9 et 10 mai 1930.

PROGRAMME :

I^{re} journée.

9 h. - 12 h. :

1. Hygiène mentale de l'enfant, Dr Bersot, psychiatre, Le Landeron, Neuchâtel.
2. Ce que font d'autres pays pour l'enseignement anti-alcoolique, Dr R. Hercod, directeur du Bureau international contre l'alcoolisme.

14 h. 30 - 18 h. :

1. Leçon pratique, M. H. Jeanrenaud, professeur à l'Ecole normale, Lausanne.
2. Un programme d'enseignement anti-alcoolique pour toute la durée de la scolarité, M. Grosrey, instituteur, Genève.
3. a) L'intérêt de l'agriculture à l'utilisation non-alcoolique des fruits (avec projections lumineuses), M. Ph. Aubert, ing. agr., station fédérale d'essais viticoles et arboricoles, Pully.
- b) Comment l'instituteur peut-il intéresser l'agriculteur à l'utilisation non alcoolique des fruits? M. C. Besuchet, institut., ancien président de la Société vaudoise de pomologie.

II^e journée.

8 h. - 12 h. :

1. Expériences diverses sur la fermentation, la stérilisation, etc., M. le Dr M. Oettli, ex-maître de sciences naturelles à Glarisegg.
2. L'alcoolisme, maladie sociale, M. le Dr Revilliod, direct. disp. anti-alcoolique, Genève.
3. Leçon pratique de sciences naturelles, Lucien Chauvet, maître primaire supérieur, à Grandson (Vaud).

Après-midi :

Visite de l'Asile d'aliénés vaudois de Cery, sous la conduite de M. le directeur Dr Preisig.

Le cours est gratuit.

Les participants sont priés de s'inscrire jusqu'au 20 avril auprès du secrétaire romand (M. G. Flück, instituteur, La Rippe, Vaud), en indiquant :

1. S'ils désirent prendre part aux repas en commun, à prix raisonnable, qui seront organisés.
 2. S'ils désirent qu'une chambre leur soit retenue : a) à l'hôtel ; b) chez des particuliers.
- M. Fluck fournira tous renseignements sur demande.

UN PRIVILÈGE ?

C'est un droit pour chacun d'aider l'enfance blessée par la vie et sans autre famille que la charité publique. Chacun y a droit, oui, mais surtout chacun se fait un devoir de le faire et sent que c'est un privilège pour lui d'améliorer les conditions d'existence — parfois si douloureuses — de tant de petits innocents; Eh bien, l'occasion lui en est donnée par la collecte annuelle des Oeuvres de l'enfance.

Assurer à chaque enfant des conditions normales de vie, voilà le but de toutes nos œuvres de protection de l'enfance. Mais, pour y atteindre, toutes elles ont besoin d'argent et elles sont nombreuses. N'oubliez donc pas que votre don est partagé entre beaucoup d'institutions qui ne font aucune autre collecte annuelle que celle-ci.

Si les collecteurs vous ont oublié, vous pouvez encore participer à cet appel par un versement au compte de chèques postaux du Secrétariat de l'enfance, II. 1888, Lausanne.

PARTIE PRATIQUE

L'ÉTUDE DE L'ACCORD DES PARTICIPES PASSÉS

Cette étude, l'une des plus complexes de l'orthographe française, est rendue accessible à nos écoliers par un apprentissage progressif, qui s'étend sur plusieurs années. Si cette sage prudence facilite l'acquisition, elle ne supprime néanmoins pas tous les obstacles. Les règles élémentaires, abordées par les élèves de onze ans, contiennent pas mal d'embûches, pour des esprits encore peu entraînés à des raisonnements abstraits. L'établissement d'une échelle bien graduée des difficultés est nécessaire, si l'on ne veut pas aboutir à la confusion. Les lignes qui suivent voudraient fixer les étapes progressives de cet apprentissage.

L'étude de l'accord du participe passé exige un faisceau important de connaissances, dont l'usage sûr et rapide fera un précieux appoint. Ce sont : la conjugaison des auxiliaires et la reconnaissance de leurs temps, l'analyse de la proposition simple avec ses termes essentiels, verbe, sujet, compléments (entre autres les cas de *le, la, les* comme pronoms compléments), l'attribut, la formation du féminin et du pluriel des qualificatifs.

1. La première notion à acquérir, avant de parler de quelque règle que ce soit, est celle de participe passé pour le distinguer de l'infinitif. Pour cette distinction formelle, les élèves pourraient, en guise d'exercice de mise en œuvre,

souligner différemment dans un texte les participes et les infinitifs. Les morceaux des leçons 38 et 42 du cours Vignier, deg. int., conviendraient. On peut aussi faire trouver les participes dérivés des infinitifs et inversement.

2. On n'aura pas attendu l'étude spéciale de l'accord du participe passé pour munir l'élève, de l'un de ces procédés, consacrés par l'usage, qui permettent de distinguer la forme infinitive de la participe pour les verbes en *e* (Il doit faucher ; il a fauché). Il ne s'agira probablement que d'une mise au point.

3. Par contre, l'étude de la formation du participe des verbes en *is* et en *s*, présente assez de cas épineux, pour qu'il vaille la peine de s'y arrêter, sans faire intervenir déjà le jeu de l'accord. Comment trouver la terminaison de : ouvert, peint, écrit, suspendu ? Un exercice présenté sous cette forme est utile.

<i>Infinitif</i>	<i>Féminin</i>	<i>Masculin</i>
suspendre	une robe...	un tableau...
prendre	une souris...	un poisson...

4. A l'aide de l'exercice précédent on peut établir le rôle de qualificatif que joue le participe. Un pas de plus et l'on étudiera les divers cas d'accord.

entendre	un son...	des sons...
ouvrir	un livre...	des livres...
prendre	un lion...	des lions...
finir	un devoir...	des exercices...

De même pour des accords avec des noms féminins. (Je ne mentionnerai pas les devoirs de récapitulation qui, sous forme d'exercices ou de dictées, sont indispensables pour passer de la compréhension à la possession.)

5. Je ne signale cette étape que comme précaution. On est toujours obligé d'en avoir, si l'on veut construire un édifice qui ait un peu de solidité. Avant donc d'aborder l'étude des accords avec les auxiliaires, assurons-nous qu'on sait les distinguer. Un exercice de reconnaissance le permettra. (Le texte de la leçon 43, cours langue Vignier deg. int. par exemple.)

6. L'accord avec l'auxiliaire être ne présente pas d'aspérité redoutable. Il est intéressant, même avec de jeunes enfants, de leur montrer que par le sens le participe se rapporte au sujet. De plus, toute la peine qu'on aura prise ici de fixer un schéma précis d'analyse — recherche du participe, de l'auxiliaire, du sujet, son genre et son nombre, l'accord — facilitera l'étude plus complexe de la règle d'avoir.

7. Avant d'aborder franchement l'accord avec l'auxiliaire avoir, nous fixerons quelques jalons.

a) L'analyse de propositions simples, destinées à rafraîchir des notions indispensables. Par exemple :

Tu as mangé des pommes.

Hier, j'ai nagé longtemps.

Voici vos livres ; je les ai lus attentivement.

Où sont mes cahiers ? Les as-tu égarés ?

L'inversion, le cas du pronom complément, autant de petites vétilles intéressantes à préciser.

b) Marquer que par le sens le participe se rapporte au complément direct.

Pour cela on peut faire compléter l'analyse de la proposition, par un trait qui relie le participe au complément. Cet exercice a pour but essentiel de familiariser l'enfant avec une suite d'observations et de lui apprendre à raisonner sur la place du complément. J'ai été frappé maintes fois par l'embarras du petit à employer les termes avant et après. Il semble oublier le point fixe, à l'aide duquel on raisonne.

8. Alors seulement, après avoir franchi ces divers degrés, on abordera la règle d'accord. Chacun sait avec quelle prudence on doit avancer et le profit que l'on peut tirer de l'établissement des diverses questions à poser, depuis la recherche du participe jusqu'à la conclusion, plan fixé au tableau, et que l'on utilise pour les premières phrases minutieusement analysées.

* * *

Le lecteur bienveillant qui m'aura suivi jusqu'ici m'objectera que je « fends des cheveux en quatre », Je sais que pour des élèves intelligents les difficultés se résolvent d'instinct. En écrivant ces lignes je pensais aux autres, à ceux qui nous obligent à retrouver tous les échelons intermédiaires.

H. JEANRENAUD.

GÉOGRAPHIE : LE SOL ¹

Nous avons apporté ce matin chacune un petit panier où nous avons mis une pierre de chacune des espèces que nous avons trouvées autour de nos maisons ; elles ne se ressemblent pas.

La maîtresse a jeté sur les pierres quelques gouttes d'un acide très fort qui brûlerait la peau. Quelques pierres *bouillonnent*. Les autres ne *bouillonnent pas*.

Les pierres qui bouillonnent sont des *calcaires*, ce mot veut dire *Pierre à chaux*.

Les calcaires s'écrasent et se rayent facilement. Ils sont faits de grains fins ou grossiers, gros comme des œufs de poisson. L'eau entre dedans. La craie est une espèce de calcaire. Le marbre aussi.

Quand les calcaires s'écrasent ils donnent une poussière crayeuse qui ne retient pas l'eau. Les pauvres plantes ont soif l'été dans les terrains trop calcaires ; elles restent petites quand elles ne meurent pas.

Dans les pierres calcaires on trouve des dessins de coquillages ; ce sont des bêtes qui furent vivantes autrefois et qui moururent là emprisonnées. On les appelle des fossiles.

Nous avons regardé bien attentivement les pierres qui n'ont pas bouillonné. Quelques-unes étaient brillantes comme du verre fondu ; d'autres moins brillantes, elles avaient des cassures nettes, des arêtes vives, elles étaient assez dures pour rayer le verre. Nous avons frappé dessus avec un couteau, elles ont donné des étincelles : ce sont des pierres à briquet. Leur nom est silex ou silice.

Quand on écrase la silice elle donne du sable fin. Nous en avons jeté dans l'eau, il a été au fond et n'a pas fait de pâte.

¹ Voir *Educateur* 1929.

Le sable peut garder une petite quantité d'eau ; nous en profitons pour faire des fromages ; mais ils ne sont pas solides, ils sèchent et s'écroulent.

Nous avons mis une mousseline dans l'entonnoir et du sable par-dessus, puis nous avons mis de l'eau. Elle a traversé le sable. Les plantes naissent bien dans le sable, parce que leurs racines ont de l'air, mais elles poussent mal parce qu'il ne garde pas l'eau.

Les meules et les pierres à aiguiser sont faites de petits grains fins de sable collés par une sorte de ciment. Elles sont une sorte de silice qui s'appelle *grès*. L'eau ne les traverse pas.

Le silex est si dur qu'on peut tailler le verre et les autres roches. Les premiers hommes faisaient des haches et des couteaux avec le silex. La rivière, en roulant les silex, les met bien lisses comme du marbre : ce sont des galets. J'ai des galets de plusieurs couleurs.

Yvette Chevalier a apporté un gros morceau de silex bleu que son papa a pris à la carrière de St-Michel où il travaille. On met ces cailloux sur les routes ; ils s'écrasent à la longue, mais leurs débris sont coupants et usent beaucoup les souliers.

La maîtresse nous a dit qu'il y avait beaucoup de ces carrières pas très loin de l'Orbrie à Cheffois, à la Châtaigneraie, à la Meilleraie vers Pouzauges.

Plusieurs des pierres qui ne bouillonnent pas sont comme un gâteau feuilleté. On les appelle schistes. Il y a beaucoup de schistes à l'Orbrie. Nous en avons ramassé une grande quantité. Quelques-uns sont durs, d'autres usés, ramollis, ils s'écrasent sous les doigts. Leur poussière est fine et douce ; elle tache les doigts en jaune si on la mouille ; elle se mêle à l'eau et fait une pâte : c'est l'argile. Nous avons un plein seau de pâte argileuse, nous l'appelons encore terre glaise.

C'est le tuilier de Fontenay qui nous a donné cette terre quand nous sommes allées le voir faire ses tuiles et ses briques. C'est très amusant. Nous avons vu le grand four où il les fait cuire.

Nous aussi nous faisons des jolies choses : des poires, des pommes, des cerises. C'est plus commode que le sable ; quand nos fruits sont secs ils ne se défont pas, ils sont secs et durs. Si on les mouille ils peuvent se défaire et on les repétrit. Si on les fait cuire dans le poêle ils ne peuvent plus se repétrir.

L'argile retient l'eau ; elle ne se laisse pas traverser si la plaque d'argile est en pente ; l'eau roule dessus, mais n'entre pas. Si la plaque est plate, l'eau reste dessus. Les terrains trop argileux font pourrir les racines des plantes ; s'ils sont plats. S'ils sont en pente, l'eau n'a pas le temps de baigner les racines ; la terre est trop serrée, trop lisse.

Quand les schistes sont de belle qualité, ils font les ardoises. Un peu plus loin que nos schistes à nous, qui sont grossiers, il y a de beaux schistes à Angers. Ce sont les cousins des nôtres.

Dans les roches schisteuses et dans les roches siliceuses on ne trouve jamais de fossiles.

Nous avons brassé une pelletée de terre dans un bocal. Les pierres ont coulé au fond, puis les graviers les plus lourds, puis les plus petits, puis le sable,

puis la vase. Ils se sont mis en couches, les plus lourds au fond. Quand des boues se déposent sous l'eau, elles se mettent en couches comme les feuilles d'un livre mis à plat. Sûrement les schistes ont été des boues qui se sont déposées sous les eaux.

Quelques pierres sont aussi brillantes que la porcelaine, d'autres ressemblent à du verre fondu, on voit presque le jour à travers. La maîtresse a fait regarder au microscope un petit morceau rosé; il est fait de petits grains brillants comme les cristaux de la lessive. Elle a dit que ces pierres avaient fondu autrefois quand la terre était en feu.

Il y a des pierres qui sont faites de petits grains de toutes sortes : ainsi les piliers du hangar; il y a des petits grains noirs, d'autres roses. Ils sont pris dans un ciment. Ces pierres sont dures; l'eau ne les traverse pas. Si on les écrase, leurs petits grains forment du sable.

La maîtresse a dit : Il y a beaucoup de ces pierres de l'autre côté de Sauvaget; elles aussi ont fondu autrefois; ce sont les plus vieilles pierres de la terre.

La maîtresse nous a dit qu'elle nous raconterait peut-être l'histoire de la terre et des pierres. Je voudrais bien la savoir. M^{me} M. TEILLAUD.

LES LIVRES

G. CHEVALLAZ, directeur des Ecoles normales du canton de Vaud : **La préparation des instituteurs par les Ecoles normales.** Chez Payot et Cie, Lausanne.

Cette brochure de 28 pages est destinée à prendre la défense des Ecoles normales contre ceux qui, parlant de la préparation des instituteurs, les écartent d'une main méprisante sans les discuter.

Voilà une déclaration précise; elle résume en quelques mots des pages substantielles sur lesquelles nous reviendrons.

Au surplus, M. Chevallaz écrit : « Nous aimerions exposer un jour le programme d'une Ecole normale telle que nous la rêvons ». C'est donc que le sujet lui tient à cœur et nous le comprenons.

A lire et à méditer.

A. R.

Commission interecclésiastique romande de chant religieux. — Vient de paraître, pour Pâques 1930, un fascicule de six chœurs, 15 centimes. N° 202. Cantique de Confirmation, paroles de Ch. Ecklin, musique de F. Schubert. — 203. Vendredi saint, paroles de Ch. Ecklin, musique de F. Schubert. — 204. Christ est ressuscité, paroles de Ch. Ecklin, musique du II^e siècle. — 205. Chant du catéchumène, paroles de Ch. Ecklin, musique de F. Schubert. — 206. Pentecôte, paroles de Ch. Ecklin, musique de F. Schubert. — 207. Pâques, paroles de X. X., musique de Neuschwander.

Pour les commandes, s'adresser à M. L. Barblan, pasteur à Chêne-Pâquier, qui enverra sur demande des choix de chœurs pour toutes les circonstances (fêtes chrétiennes, visites d'Eglises, installations pastorales, inaugurations, etc.).

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne — Genève — Neuchâtel — Vevey — Montreux — Berne

LA LANGUE FRANÇAISE

Enseignement secondaire.

- Ch. COTTIER. **Histoire abrégée de la littérature française.** 3^e édition augmentée d'un supplément de la littérature de 1850 à nos jours, par A. Taverney. In-8°, cartonné Fr. 4.—
- H. DUCHOSAL. **Exercices de lecture expliquée.** Cours secondaire. In-16, relié » 2.50
- L. DUPRAZ et E. BONJOUR. **Anthologie scolaire.** Lectures françaises. In-16, relié toile souple » 4.50
- GRANDJEAN (J.) et LASSERRE (E.). **Cours de langue française.** Premier volume : lexicologie. Conjugaison. In-16, cartonné » 5.50
- **Cours de langue française.** Deuxième volume : Syntaxe. Notions d'étymologie. In-16, cartonné » 4.75
- E. JULLIARD. **Histoire de la littérature française, des origines jusqu'à nos jours.** Nouvelle édition entièrement refondue. In-16, broché » 3.50
relié » 5.—
- F.-B. MAILLARD et A. DELUZ. **Notes de littérature générale.** A l'usage des Ecoles supérieures de jeunes filles. In-8° avec pages blanches interfoliées, toilé » 1.80
- M. MAURER. **A bâtons rompus.** In-16, cartonné » 3.—
- L. ROBERT. **Traité d'analyse logique.** In-16, toile souple » 1.25
- H. SENSINE. **Anthologie du français classique, XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècles.** Prosateurs. Avec une préface de Gustave Michaut, professeur à la Sorbonne. In-8°, cartonné » 6.50
- **Chrestomathie française du XIX^e siècle.** Avec une préface de Gustave Michaut. Tome I : Les prosateurs français du XIX^e siècle. Tome II : Les poètes français du XIX^e siècle. — Chaque volume in-16, cartonné toile » 6.50
- **L'emploi des temps en français ou le mécanisme du verbe.** Méthode à l'usage des étrangers, avec 92 exercices pratiques. 8^e édition revue et augmentée. In-16, cartonné » 3.—
- H. SENSINE et J. BONNARD. **Grammaire concrète de la langue française.** In-16, cartonné » 2.40
- A. SIMOND. **Les verbes français conjugués sans abréviation.** In-16, toile souple » 1.50
- S. SUÈS. **Exercices pratiques sur les gallicismes et locutions usuelles de la langue française avec traduction allemande en regard.** In-16, cartonné » 4.50
- Ch. VIGNIER et E. SAVARY. **Recueil de dictées.** Grammaire. Vocabulaire. Elocution. Rédaction. Lecture expliquée. Cours moyen. In-8°, cartonné » 3.50
Cours supérieur. In-8°, cartonné » 3.50
- A. VINET. **Chrestomathie française ou choix de morceaux tirés des meilleurs écrivains, revue et augmentée par Eugène Rambert et Paul Seipel.** 2 volumes in-8°, cartonnés. Tome I. Littérature de l'enfance et de l'adolescence. 31^e édition » 6.—
Tome II. Littérature de la jeunesse. 23^e édition » 6.50

Fondation Berset-Müller

Une place est vacante à l'Asile Berset-Müller, au Melchenbühl, celui destiné aux instituteurs et institutrices d'école ayant pratiqué l'enseignement en Suisse pendant 20 ans et étant âgés de 55 ans au moins, ainsi qu'aux veuves des maîtres et des instituteurs. Les demandes d'admission — accompagnées d'un acte d'origine, d'un acte de naissance, d'un certificat de bonnes mœurs, de certificats concernant l'état de santé et les circonstances de famille du postulant et constatant qu'il a pratiqué l'enseignement en Suisse durant 20 ans au moins — doivent être adressées jusqu'au 30 avril prochain au président de la Commission d'administration, M. le conseiller communal Raafflaub, à Berne. P3098Y

On demande

bonne d'enfants

de bonne famille, parlant allemand et français, au courant des soins d'enfants et de l'éducation, auprès petites filles de six et quatre ans et demi. Adresser offres détaillées avec photo, certificats et prétentions à **Wilhelm Wolf**, fabrique de parqueterie, **Bratislava, Tchécoslovaquie**, Segnergasse, 3. Les frais de déplacement seront remboursés.

INSTRUMENTS

à vent, à cordes et à percussion.
Tous accessoires. Cordes de 1^{re} qualité.
Catalogues gratuits. Catalogue gratis.

ÆTISCH

FRÈRES S. A.

FONDÉE EN 1804

Le rôle joué par la qualité n'est nulle part aussi conséquent que dans les

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Notre grande expérience est la meilleure garantie que nous puissions offrir.

LAUSANNE — MONTREUX
NEUCHÂTEL — VEVEY

Conditions spéciales aux membres de la S. P. V



Cahier de Documents commerciaux
avec ou sans classeur
et instructions pour remplir les formulaires

Représentant :
M. Ch. Rossel, prof., Parc, 92, La Chaux-de-Fonds



MARIAGE

Un peu isolée, habitant petite ville, et quoiqu'ayant, par une profession libérale, l'avenir assuré, je n'aimerais pas vivre toujours seule. Jeune d'apparence et de caractère (35 ans), j'aimerais échanger correspondance (français ou allemand) avec Monsieur sérieux, cultivé, protestant, aimant une vie saine et simple. Réponse sous **M 3913 C à Case postale 18 340, Lausanne.**



L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

ET DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEURS :

PIERRE BOVET
Florissant, 47, GENÈVE

ALBERT ROCHAT
CULLY

COMITÉ DE RÉDACTION :

J. TISSOT, Lausanne.

H.-L. GÉDET, Neuchâtel

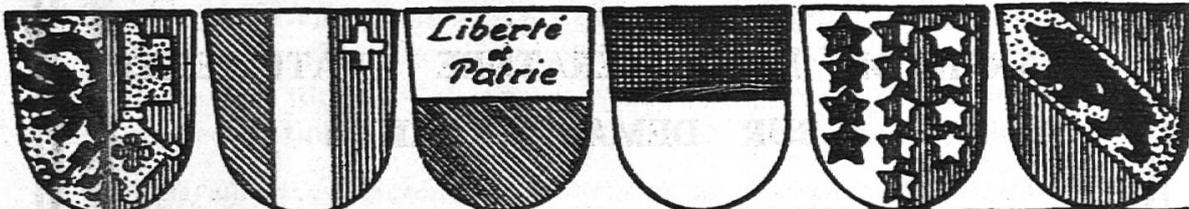
J. MERTENAT, Delémont.

R. DOTRENS, Genève

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHÂTEL

VEVEY - MONTREUX - BERNE



ABONNEMENTS : Suisse, fr. 8. Etranger, fr. 10. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse, fr. 10. Etranger, fr. 15.
Gérance de l'Éducateur : LIBRAIRIE PAYOT & Cie. Compte de chèques postaux II. 125. Joindre 30 cent. à toute
demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S. A., Lausanne, et à ses succursales.
SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

FORMITROL

La formaldéhyde est un puissant désinfectant qui, à l'usage externe, est employé sur une large échelle. Il y a vingt ans, lorsqu'on expérimenta la valeur des produits bactéricides comme médication interne, la formaldéhyde s'est révélée le plus approprié de tous. Les essais sur des cultures de bacilles ont prouvé que des doses tout à fait minimes de formaldéhyde empêchaient le développement des microbes pathogènes, par exemple de la diphtérie, de la scarlatine, du typhus, etc. C'est à la suite de ces essais que les pastilles de Formitrol ont été créées : chaque pastille contient 0,01 gr. de formaldéhyde. Un de vos collègues nous écrit :

« J'ai utilisé avec succès, moi-même et chez deux enfants, vos pastilles de Formitrol. Je ne manquerai pas de recommander chaudement cette préparation ».

**ÉCHANTILLON ET LITTÉRATURE GRATUITEMENT
SUR DEMANDE PAR**

Dr A. Wander S. A., Berne